

Technicienne en hygiène dentaire

Technicien en hygiène dentaire

Classe: 16

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à réaliser des travaux techniques reliés à l'hygiène dentaire à des fins cliniques, de recherche et d'enseignement.

Attributions caractéristiques

1. Analyse le dossier, procède à l'examen préliminaire de la clientèle, donne des explications, note et transmet les informations pertinentes aux personnes requérantes.
2. Prend, d'après une ordonnance, des radiographies, les développe et s'assure de la qualité optimale.
3. Dispense, d'après une ordonnance, des soins préventifs et curatifs. Explique les méthodes d'hygiène buccale.
4. Assiste les personnes requérantes dans les laboratoires ou cliniques. Fournit des explications et conseils dans l'utilisation d'appareils, de produits et quant au choix des méthodes de travail. Guide les étudiants et les étudiantes lors de leur apprentissage et participe à leur évaluation technique.
5. Collabore avec les autorités de son secteur et les conseille sur les instruments, les équipements et les méthodes de travail propices à répondre aux besoins et assurer l'utilisation efficace et optimale des équipements. Effectue les recherches nécessaires dans les circonstances.
6. Prépare, classe, inventorie et stérilise les instruments et le matériel sous sa responsabilité. Assure l'entretien et l'approvisionnement. Voit de la propreté des lieux de travail.
7. Complète différents formulaires et prépare les rapports relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité

D.E.C. dans un champ de spécialisation appropriée.

Expérience

Deux (2) années d'expérience pertinente.

Autres

Être membre de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec.